

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Les correspondances de François Guizot : 1806-1874](#)[Collection](#)[166_Lettres de Royer-Collard : 1823-1843](#)[Item](#)[Châteauvieux, le 20 octobre 1832, Royer-Collard à François Guizot](#)

Châteauvieux, le 20 octobre 1832, Royer-Collard à François Guizot

Auteurs : Royer-Collard, Pierre-Paul Royer, dit (1763-1845)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les mots clés

[France \(1830-1848, Monarchie de Juillet\)](#), [Politique \(France\)](#), [Réseau social et politique](#)

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Présentation

Date1832-10-20

GenreCorrespondance

Editeur de la ficheMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

LangueFrançais

Cote14, AN : 163 MI 42 AP 166 Papiers Guizot Bobine Opérateur 26

Nature du documentLettre autographe

Supportcopie numérisée de microfilm

Etat général du documentBon

Localisation du documentArchives Nationales (Paris)

Citer cette page

Royer-Collard, Pierre-Paul Royer, dit (1763-1845), Châteauvieux, le 20 octobre 1832, Royer-Collard à François Guizot, 1832-10-20.

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Consulté le 25/01/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/7394>

Informations éditoriales

Destinataire Guizot, François (1787-1874)

Lieu de destination Paris (France)

Droits Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédaction Chateaufieux (France)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 23/09/2024 Dernière modification le 08/10/2024

14
1892

Voici, mon cher ami, une note extraite d'une lettre de Lalot. Je
vous prie de la remettre avec mon nom à M. de Broglie, à qui je ne juge
pas convenable d'écrire pour cela. Je ne puis pas refuser cette recommandation
à M. de Lalot, avec qui je reste en bonne amitié tout à Paris que dans
la Marine; nous ne me refuserez pas de la transmettre. N'oubliez pas, je
vous prie, car il me faudra rendre compte.

Sur votre lettre, j'attends au 1^{er} jour le nom de M. de Lajai au Ministère;
je l'attends aussi, lui, sous quelques jours. Nous constituerons la demande
officielle pour notre maison d'école.

Je suis bien aise que vous ayez hâte, mais encore pour la sûreté
que par suite vous lui voyez une discipline. Nos vœux ardemment n'en sont
pas une; cependant ils ne lui manqueraient pas.

Rien ne me presse depuis que je vous ai écrit, si ce n'est le
temps baissé du journaux. Non Non vous en amplement. Bien qu'arrivant
Tard, je les ai lu à temps. Vous savez la peine que j'y fais et que j'y fais,
mais enfin ce peu là ne sera pas contre vous. je n'ai pas besoin de vous
le dire. Adieu, mon cher ami, l'honneur me presse. mille amitiés

Chateaufort. 20th